



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP en visioconférence du lundi 20 septembre 2021

Lieu : Visioconférence aux domiciles de chacun

Horaire : 18h à 21h

Ordre du jour :

- Approbation du CR de la réunion du Comité Directeur du 05 juillet 2021 ;
- Point sur 2021 :
 - ✗ Licences et mutations (Maryse) ;
 - ✗ Formation (Loïc) ;
 - ✗ Arbitrage (Didier) ;
 - ✗ Championnats de France, régionaux et départementaux (Maryse) ;
 - ✗ Coupes : France et départementale vétérans (Christian) ;
 - ✗ Championnat des clubs (Etienne) ;
 - ✗ Calendrier (Etienne) ;
- Préparation 2022 :
 - ✗ calendrier (Etienne) ;
 - ✗ modifications règlement intérieur (concours, ...) (Etienne) ;
- Questions diverses :
 - ✗ 50 ans du Comité 22 PJP (Maryse) ;
 - ✗ retour sur commission de discipline (Maryse) ;
 - ✗ proposition création d'une sous-commission chez les jeunes (Maryse) ;
 - ✗ création d'un groupe facebook : « Comité PJP Côtes d'Armor » (Maryse) ;
 - ✗ conventions signées et en cours de signature (Maryse) ;
- Préparation des prochaines réunions :
 - ✗ dim 17/10 : réunion des présidents de clubs et du Comité 22 PJP (tous) ;
 - ✗ sam 20/11 : congrès départemental du 20/11 (tous).

Rédacteurs : Maryse Droff, & Étienne Symoneaux & tous les membres présents.

Présents : Maryse Duchene Droff, Christine Niget, Didier Canevet, Loïc Eymerit, Éric Phelep, Christian Robelet, & Étienne Symoneaux.

Absents excusés : Robert Durand & Roland Pyron.

Absents non excusés :

Début de la réunion à 18h

- **Ouverture par Maryse Droff**, Présidente.
- **Approbation du CR de la réunion du Comité Directeur du 05 juillet 2021** : OK à l'unanimité.
- **Point sur 2021** :
 - Licences et mutations (Maryse)
 - Au 16/9/2021, 1671 licenciés dans le 22 soit 89% par rapport à 2020. La FFPJP est à 81% de renouvellement soit 226 002 licenciés. Le Finistère à 83% et le 35 et le 56 à 89% également.
 - Il y a eu 76 mutations dont 12 hors du département.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP en visioconférence du lundi 20 septembre 2021

- Formation (Loïc) :
 - Un tronc commun a été dispensé le 11/9 à Yffiniac. 16 participants dont 6 ont réussi le QCM de fin de journée qui porte sur 20 questions sur le règlement de la pétanque et du jeu provençal. La journée de rattrapage est prévue le 13/11/2021. Dans les 6 reçus, 3 se destinent à l'arbitrage. Le CD a pris en charge 50% du montant de la formation. Le montant de la formation est versé à la FFPJP. Les repas ont été financés par le CD. La question est posée de la participation financière des clubs pour la restauration de cette journée.
 - Les personnes qui se destinent à l'arbitrage et qui ont validé le QCM devront arbitrer en tant que stagiaire 4 concours, sous la tutelle d'un arbitre confirmé. Un rapport de l'arbitre référent sera effectué à l'issue pour que l'arbitre stagiaire soit validé en arbitre départemental.
 - La formation BF2 est prévue les 16 et 17/10/2021 à Lamballe et l'examen les 6 et 7/11/2021.
 - Pas de formation graphiqueur programmée pour l'instant.
- Arbitrage (Didier) ;
 - Il y a 3 arbitres en moins dans le CD22, dont 2 pour cause de pass sanitaire. Le renfort de nouveaux arbitres est attendu pour que les effectifs d'arbitres soient moins tendus.
 - Didier va faire un recensement des arbitres départementaux qui souhaitent passer l'examen pour devenir arbitre régional. Cet examen a lieu tous les 2 ans et le prochain est en 2022.
 - Didier souligne les nombreuses entorses au règlement dans les concours où il n'y a pas d'arbitre (tenue, cigarette, téléphone, pas d'affichage du jury, etc...). Il est rappelé qu'une rencontre sans arbitre officiel répond aux mêmes règles qu'une rencontre avec un arbitre officiel. Le président du club organisateur est garant de l'application du règlement sur les terrains et est dans l'obligation de désigner un arbitre. Un rappel écrit va être fait auprès des clubs sur ce sujet.
- Championnats de France, régionaux et départementaux (Maryse) :
 - Les équipes sélectionnées aux championnats de France ont eu des parcours différents. Notons les très belles prestations de la triplète vétérans et d'une de nos deux triplettes féminines qui sont allées en ½ finale. L'équipe promo et la doublette mixte ont été éliminées dans les poules. Les triplettes seniors dans le tour après poules. Notre équipe de jeunes à Nevers est sortie des poules et a été éliminée ensuite par une autre équipe bretonne. Cette jeune équipe a été championne de Bretagne, après avoir été championne des Côtes d'Armor pour gagner sa place au France. Saluons le parcours de tous ces licenciés des Côtes d'Armor qui ont représenté notre département aux 4 coins de France.
 - Le championnat doublette jeunes a vu la victoire en junior d'une équipe de Jugon les Lacs, Manon Elléna et Raffael Quémener. En cadet, c'est une équipe de Loudéac qui a été sacrée, Vicky Clairbeaux et et Maxime Potte. En minime, Owen Rélo et Ethan Lescaut Le Cardinal, **de Trégueux**, ont gagné le titre. Le CD22 adresse ses félicitations aux vainqueurs mais aussi à l'ensemble des jeunes qui ont participé à ce championnat : 22 doublettes. Notons qu'aucune boisson alcoolisée n'a été vendue lors de cette journée.
 - Il y a 79 équipes inscrites pour le 24 septembre au championnat doublette vétérans qui se déroule à Etables. Le tirage est sur le site du comité ainsi que sur le nouveau groupe Facebook, « comité PJP Côtes d'Armor ».
- Coupes : France et départementale vétérans (Christian) :
 - Coupe de France :
 - 11/7 : passent le 3° tour : Yffiniac, Perros, Trégueux, Jugon, Plérin & La Vaillante St Brieuc.
 - 29/8 : se qualifient pour le 1° tour de zone : Yffiniac, St Brieuc La Vaillante et Trégueux.
 - 1er tour zone, le 17/10 ou avant : Etables perd à Ploudaniel, Lamballe/Le Relecq K, Le



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP en visioconférence du lundi 20 septembre 2021

Faou/Yffiniac, Villebaudon/St Briec La Vaillante & Trégueux/Montfort sur Meu

- 2° tour de zone, le club de Pleudihen attend le tirage.

- Coupe départementale des vétérans du 22 :

- 1/2-finales le ven 03/9 : Trégueux 1 (contre Yffiniac 1° & Plérin 1 (contre Lamballe 2) se qualifient pour la finale ;
- finale le ven 17/9 : Trégueux1 gagne contre Plérin 1 16 à 5.

- Championnat des clubs (Etienne) :

- CDC-V1 : Perros 1, qui a remporté la finale départementale le mardi 07/9 contre Loudéac 1, rencontrera demain le vainqueur de chaque département breton (Quimperlé pour le 29, Bourg des Comptes pour le 35 & Ploeren pour le 56).
- CDC-V2 : Etables 2, qui a remporté le match de barrage contre Pleudihen 2, se maintient.
- CDC-VF : Yffiniac, ayant battu précédemment son suivant immédiat, va finir à la 1ère place.
- CDC-V3 : Sur les 3 équipes de Saint Julien terminant 1ères de leur groupe, 2 seulement pourront monter en CDC-V2. Il manque donc une équipe pour 2022 dans le CDC-V2. Proposition va être faite de maintenir Pleudihen 2 qui a disputé et perdu le barrage.

- Calendrier (Etienne) :

- Particulièrement difficile cette année avec les annulations et nombreuses modifications qui ont demandé du temps au niveau des affiches.
- Le Comité a quand même la satisfaction d'avoir pu organiser des championnats, des concours officiels, et ce n'est pas fini pour 2021.
- Le Comité rappelle qu'il n'y aura pas d'individuel jeunes en 2021. Positionné un temps le 3 octobre, en même temps que le championnat tripléte mixte.

➤ Préparation 2022 :

- calendrier (Etienne) :

- Les dates des régionaux et nationaux devraient être confirmées lors de la réunion du CRBret. du 25/9 prochain à Pontivy. Régionaux demandés dans le 22 en 2022 : Jugon (nouveau), Lamballe, Plouisy & Trégueux (nouveau).
- Dès confirmation des régionaux, Etienne enverra aux Clubs la maquette du Calendrier pour que les Clubs du 22 puissent se positionner pour leurs dates 2022.

- modifications règlement intérieur (concours, ...) (Etienne) :

- RI concours : après un 1ère mouture en début d'année, Etienne fait lecture des modifications apportées suite aux remarques reçues des membres du Comité et de la Commission Concours. Les propositions portent sur l'incitation à faire des concours « à points » le week-end, sur la planification d'au moins 1 événement sportif mensuel pour les jeunes, sur les remontées des résultats des concours et sur la simplification de l'autorisation des concours principalement. La proposition de RI Concours va être envoyée à tous les clubs et toutes les commissions pour avoir des retours (positifs ou négatifs, suggestions, ...) et en discuter lors de la réunion des Présidents de Clubs et du Comité 22PJP du 17/10/2021. Sa mise en forme définitive sera alors préparée pour être soumise au vote de l'AG du 20/11/2021.
- RI Championnats : Etienne va essayer de faire de même pour le RI Championnats.
- Les nouveaux tarifs vont être proposés pour 2022.

➤ Questions diverses :

- 50 ans du Comité 22 PJP (Maryse) :



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP en visioconférence du lundi 20 septembre 2021

- Un rappel va être fait aux présidents de club sur cet événement qui se déroule le 16 octobre à Plouisy pour l'Ouest, à Yffiniac pour le centre, et à Jugon les Lacs pour l'Est. Une inscription préalable est demandée aux participants pour organiser la logistique. Cette journée est placée sous le signe de la fête de la pétanque, avec des ateliers, des animations ludiques. Des officiels ont été invités pour l'occasion.
- Concernant le concours sur la chanson du cinquantenaire, l'enregistrement de cette chanson est à envoyer sur l'adresse mail du CD22 pour la fin septembre au plus tard.
- retour sur commission de discipline (Maryse) : au vu du rapport rédigé par le délégué accompagnant l'équipe sur le championnat promo de Bergerac, décrivant des états d'ébriété sur le lieu même du championnat, le président de la commission de discipline a convoqué l'équipe et les témoins le 4 septembre pour qu'ils soient entendus. Cette décision a conduit à la démission du président du club de Plérin qui y a vu une atteinte à son club. La commission de discipline a rendu son avis motivé et a décidé de ne pas mettre de sanction, les faits rapportés n'étant pas complètement avérés. La présidente du comité a pris acte de cette décision. Elle précise que le sujet concernant l'alcoolémie est difficile à traiter, mais qu'il faut quand même s'y attaquer car c'est un des éléments qui discrédite largement notre sport. Toute personne représentant les Côtes d'Armor doit avoir un comportement exemplaire dans tous les événements sportifs.
- proposition création d'une sous-commission chez les jeunes (Maryse) : Maryse propose de mettre en place une structure pour accompagner des jeunes sur des nationaux puisque les jeunes des Côtes d'Armor ne sont pas présents dans ces événements, contrairement à ceux des autres départements bretons. Par exemple, cet accompagnement pourrait se faire auprès des jeunes champions. Proposition non retenue
- création d'un groupe facebook : « Comité PJP Côtes d'Armor » (Maryse) : Début septembre, un groupe pour la communication du comité a été créé. Il compte 76 membres à aujourd'hui.
- conventions signées et en cours de signature (Maryse) :
 - UNSS : un rendez-vous est prévu le 27/9 avec l'UNSS pour finaliser une convention qui a été initiée en 2020 mais retardée avec la crise sanitaire.
 - Handi sport et sport adapté : de même, des rendez-vous sont prévus en octobre.
 - UGSEL : des actions se sont déjà déroulées avec l'UGSEL et la convention a été signée au printemps. Des interventions dans les écoles privées sont programmées ainsi qu'une formation pour les professeurs d'EPS en mars 2022. Six mallettes de boules molles ont été données grâce à la Fédération et remises à l'UGSEL en septembre.
- Référent CRC pour les Côtes d'Armor (Etienne) : suite à la démission d'Étienne de la Commission CRC, Maryse a proposé cette fonction à Roland qui en fait partie et qui connaît le sujet. Il a refusé. Après avoir constaté qu'il n'existe pas de fiche décrivant les missions du référent, Maryse est déléguée lors de la 1ère journée du CRC-F du 12/9. Après la journée, elle envoie les documents à ... Roland qui est en fait référent pour le CRB. Le référent de chaque département devant donner son avis sur des questions relatives au CRC lors des réunions de la Commission CRC et Roland y participant et connaissant bien le sujet pourra répondre pour le Comité 22, sans pour cela avoir l'étiquette de référent du 22. Le comité est d'accord.
- Lors d'un concours officiel (affiche CD22) l'organisation et les tenues doivent elles être appropriés (sandale ouverte, jeans déchirés, marcel, cigarette, chaises dans les allées, horaires changés, horaires non respectés, affichage du jury non affiché, affichage de prix non effectué, pas d'arbitre...) (Loïc) ;
 - Ce sujet a été abordé plus haut dans le paragraphe arbitrage et a fait l'objet d'une décision.
- Les obligations de faire un concours officiel dans le CD 22 doivent t'elles respecter des règles établies dans un règlement intérieur départemental ou fédéral (Loïc) :



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP en visioconférence du lundi 20 septembre 2021

- Cette situation ne devrait pas se reproduire en 2022 si le nouveau RI concours est adopté.
 - Les modalités d'accompagnement des délégués des champions au championnat de France ne devrait t'il pas être bien défini(mieux) auprès des différents acteurs (coachs, parents, présidents, accompagnateur(rice)s, ...)(Loïc):
 - La fiche de poste qui décrit les missions du délégué du CD pour accompagnement au championnat de France existe. Les différents délégués du comité qui ont accompagné les sportifs font part de leurs expériences. Il en ressort que la personne déléguée ne doit pas se laisser déborder par les personnes qu'elle accompagne. Elle est là pour s'assurer que tout se déroule bien mais également pour prendre les décisions qui lui incombent en termes de logistique.
- **Préparation des prochaines réunions :**
- dim 17/10 : réunion des présidents de clubs et du Comité 22 PJP (tous):
 - Une salle a été réservée à la maison des sports à Ploufragan sous réserves de respecter des contraintes de nombre et de sécurité. Aussi cette salle ne pourra accueillir que le président du club ou son représentant et les membres du comité. Pas le droit non plus de proposer un café ou autre boisson. Distance entre les personnes et port du masque.
 - L'ordre du jour a été abordé. Il sera finalisé et envoyé aux clubs et au comité.
 - sam 20/11 : congrès départemental du 20/11 (tous) : Maryse se déplacera avec Julien Le Coq au Chêne Vert à Plérin pour finaliser la journée. L'ordre du jour sera finalisé immédiatement après la réunion des présidents du 17 octobre. Il y aura une élection puisque le comité compte 9 membres pour 14 places, dont un médecin.

Fin de la réunion à 21h

Fait à Brézillet le 20 sept 2021

Pour le Comité Directeur du CD22PJP

Maryse DROFF
Présidente



Etienne SYMONEAUX
Secrétaire